

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



AN AQ-Sup/AC N° 000015 /2025

## ATTESTATION D'ACCRÉDITATION

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AN AQ-Sup) ;

Vu le décret n° 2018-850 du 11 mai 2018 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2018-1956 du 07 novembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (AN AQ - Sup) ;

Vu la résolution n°01/2020 adoptée par le Conseil scientifique en sa session du 19 novembre 2020 ;

Vu le rapport général de la session du Conseil scientifique des 10 et 11 mars 2025 ;

Atteste que le programme de formation de l'**Institut Africain de Management (IAM)**, aboutissant à la délivrance du **diplôme de « Master en Supply Chain Management »**, est accrédité suivant la décision du Conseil scientifique réuni en sa **session des 10 et 11 mars 2025**, et ce, pour une durée de **cinq (5) ans** à compter de cette date.

La décision susvisée emporte de plein droit l'accréditation du diplôme produit à l'appui de la demande d'accréditation ainsi que celle des diplômes délivrés par la suite, dans la période du **01 janvier 2022 au 11 mars 2025**.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Dakar, le

17 JUN 2025



Résidence Adji Aby Gueye : Sacré Cœur 3 Pyrotechnie Lot N° R126 Dakar ; Tél : 33 825 75 18 ; Fax : 33 825 87 37 ; NINEA : 48522250G0 ; Site web : www.anaqsup.sn ; Courriel : secretariat@anaqsup.sn